

Un tribunal autrichien ouvre la porte à la charia...

écrit par Jules Ferry | 21 août 2025





► Jugement scandaleux : un tribunal viennois déclare la loi islamique valide !

[Express](#)

Incroyable mais vrai : le tribunal régional de Vienne a décidé qu'un jugement arbitral rendu selon la charia était également valable en Autriche.

Dans le cas présent, il s'agissait d'une somme de 320 000 euros. Ce jugement suscite l'émotion – les détracteurs parlent d'une brèche vers une justice parallèle dangereuse.

Deux hommes avaient convenu à Vienne de régler leurs différends contractuels selon le droit islamique, plus précisément selon la doctrine « *Ahlus-Sunnah wal-Jamaah* ». Le tribunal arbitral privé a statué contre l'un des hommes, qui devait alors payer 320 000 euros. Il s'est défendu en arguant que la charia était ambiguë, pouvait être interprétée de manière arbitraire et contredisait

les valeurs fondamentales de l'Autriche.

Mais le tribunal régional civil (numéro de dossier 47 R65/25v) a confirmé le jugement, comme le rapporte la presse.

Le tribunal n'a pas examiné le contenu

Fait marquant : le tribunal viennois a clairement indiqué qu'il n'avait pas à examiner quelles règles juridiques islamiques avaient été effectivement appliquées. Le seul élément déterminant était que le résultat ne soit pas contraire aux « valeurs fondamentales » du droit autrichien.

Le tribunal a ainsi clairement établi que les dispositions juridiques islamiques peuvent être valablement convenues en Autriche pour les litiges patrimoniaux, indépendamment de leur conformité avec le droit en vigueur.

Les détracteurs mettent en garde contre une justice parallèle

Le verdict suscite de vives réactions. **Juristes et citoyens se demandent si l'Autriche n'ouvre pas ainsi la voie à une reconnaissance insidieuse de la charia.** Les détracteurs lancent déjà des avertissements : si le droit islamique peut être appliqué dans les contrats, une dangereuse justice parallèle menace de s'installer au cœur même de Vienne.



Bonne nouvelle...

►L'armée israélienne élimine le terroriste du Hamas qui a enlevé Yarden Bibas...



Une pensée pour Yarden Bibas, en sang sur cette photo le jour de son kidnapping le 7 octobre.

Le barbare palestinien qui le tient par l'épaule a été éliminé par Tsahal.

Cela ne ramènera pas Shiri, Ariel et Kfir, mais peut-être que cela réconfortera un peu Yarden.



Jihad Kamal Salem Najjar s'est infiltré dans le kibboutz Nir Oz lors du massacre du 7 octobre 2023. Les forces de défense israéliennes ont éliminé le 10 août le terroriste du Hamas Jihad Kamal Salem Najjar, qui avait participé à l'enlèvement de Yarden Bibas du kibboutz Nir Oz lors du massacre du 7 octobre 2023, a annoncé l'armée mardi.

Bibas a été retenu captif pendant 484 jours avant d'être libéré le 1er février, après avoir perdu 15 kilos. **Sa femme, Shiri , et leurs deux fils – Ariel, 4 ans, et Kfir, 9 mois – ont été enlevés séparément. Leurs ravisseurs ont ensuite assassiné Shiri et les enfants,** affirmant ensuite qu'ils avaient été tués lors d'une frappe aérienne israélienne.

[Jforum](#)



► Vidéo : une voilée se plaint de ne pas trouver d'emploi en France...

...parce qu'elle porte le hijab et que les gens sont trop racistes et islamophobes !

Quelle est la solution à son problème ?

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2025/08/ssstwitter-com_1755704888058.mp4
X